



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N° 18 du 19 Février 2021 en Visioconférence

Statut du compte rendu : Projet pour avis Validé pour diffusion Approuvé définitivement

	Présent	Absent	Excusé	Représenté par / Pouvoir à
Yvan Buonomo, Président	x			
Thierry Alignan, Vice- président	x			
Hyacinthe Barral		x		
Eric Deleens	x			
Fanny Edouard			x	
Marine Entakli			x	Corinne PONS
Pascal Fabre	x			
Christophe Garnier	x			
Pricillia Lannoy			x	
Françoise Le Tan, Secrétaire adjointe	x			
Marie-Ange Notarnicola			x	
Christian Pille, Trésorier adjoint	x			
Corine Pons, Secrétaire Général	x			
Paul Rouse, Médecin			x	
Valérie Sanchez, Trésorière	x			
Nicolas Terme, Vice- président			x	Thierry ALIGNAN
Philippe Gouneaud (Ligue PACA), Vice- président			x	
Denis Arrazat (Ligue Occitanie)	x			
Georges Maugein (CD19)			x	
Stéphane Smolen (CD59)	x			
Vincent Marchand, (CD60)	x			
Célestin Elices (représentant des arbitres) Guillaume Foppolo (Suppléant)			x	
Marion Cazzani (représentante des joueuses) Nadège Charles (suppléante)			x	Yvan BUONOMO
Laurent Amet (représentant des Pdts de club)	x			
Vacant (représentant de joueurs)	-	-	-	-
	13	1	10	3 pouvoirs

.....

13 membres sont présents ou représentés / 24 en exercice.
Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h00

.....

ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte rendu de la réunion du Comité Directeur n°17
 2. Organisation Championnat de France en salle 2020/2021
 3. Organisation Championnat de France extérieur 2020/2021
 4. Organisation Assemblée Générale Elective
- Questions diverses :
- Compte rendu réunion FIBaT

1/ Validation du compte rendu de la réunion du Comité Directeur n°17

Le compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 22 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Organisation Championnat de France en salle 2020/2021

En raison de la crise sanitaire l'accès aux gymnases pour la pratique du Tambourin est toujours impossible à ce jour. Comme convenu lors de la précédente réunion les membres du Comité Directeur sont unanimement favorables à l'organisation d'un Championnat de France en salle 2021 avec l'organisation préalable de Championnats Départementaux qualificatifs. Les membres du Comité Directeur confirment la volonté d'organisation d'un championnat de France en salle 2021 dans les conditions similaires aux saisons précédentes sur 3 plateaux dès que les gymnases rouvriront.

Il est également débattu des modalités d'organisation des championnats qualificatifs pour les équipes de l'Hérault en raison du nombre important d'équipes engagées. Il est évoqué la pertinence de revoir pour cette année si particulière l'organisation du championnat Départemental sous la forme de plateaux. L'organisation de ces Championnats est confiée au Comité Départemental 34 en collaboration de la Ligue Occitanie. Afin d'être réactif dès la reprise pour l'obtention de gymnases le Comité et la Ligue travaillent sur l'élaboration d'un programme. Un courrier sera également adressé par le CD34 à l'ensemble des clubs pour connaître leur volonté d'engagement d'équipes afin de bâtir ce programme prévisionnel qui devrait permettre d'être opérationnel dès la réouverture des salles.

3/ Organisation Championnat de France en extérieur 2020/2021

Il avait été acté lors de la précédente réunion du Comité Directeur de reporter au 28 février 2021 les demandes d'engagement des équipes en Championnat de France en extérieur.

Les membres du Comité Directeur confirment leur souhait d'organiser une saison 2021 en extérieur après la saison salle. Compte tenu des incertitudes actuelles, il est acté le report des engagements à une date ultérieure en attendant d'y voir un peu plus clair sur la reprise de la pratique sportive.

La Commission Organisation Championnat reste attentive aux annonces gouvernementales afin d'être réactive au démarrage de la saison.

4/ Organisation Assemblée Générale Elective

La date de l'assemblée générale étant le 20 mars, les candidats avaient jusqu'au 20 février pour déposer leur liste ou candidature. A ce jour, aucune candidature n'est parvenue à la Fédération, ni de liste, ni pour les postes soumis à vote (joueur, joueuse, arbitre, président). L'assemblée générale prévue le 20 mars ne pourra ainsi pas être une assemblée générale électorale.

Le Comité Directeur décide néanmoins de maintenir une Assemblée Générale Ordinaire le samedi 20 mars qui aura lieu à la maison régionale des Sports à Montpellier (salle mise à disposition par l'intermédiaire de la Ligue Occitanie attente de confirmation réservation).

L'absence de liste candidate (et donc d'Assemblée Générale électorale) offre 3 possibilités (après échange avec le CNOSF) :

- 1 - Dissoudre la FFJBT
- 2 - Poursuivre avec la même équipe 1 an de plus

3 - Modifier les statuts pour adapter les modalités de renouvellement de l'équipe dirigeante au contexte actuel.

Après discussion, cette dernière option est envisagée par le Comité Directeur. La modification des statuts porterait essentiellement sur la réduction ou la modulation du nombre de personnes devant constituer la liste afin de faciliter sa constitution et garantir le renouvellement des instances.

Pour se faire, il serait nécessaire de réunir une Assemblée Générale Extraordinaire avant l'organisation d'une Assemblée Générale Elective.

5/ Questions Diverses :

Compte Rendu Réunion FIBaT du jeudi 28 Janvier 2021

Philippe GOUNEAUD, représentant de la Fédération Française auprès de la FIBaT, absent ce soir, a envoyé un compte rendu de la dernière réunion de la FIBaT.

- La Coupe d'Europe en salle, initialement prévue fin février, est reportée les 5, 6 et 7 novembre 2021 en Italie à Castellaro.
- Le Championnat du Monde des Nations en salle est reporté en 2022.
- La Coupe d'Europe en extérieur est prévue les 2,3 et 4 juillet 2020 à Segno en Italie.
- La Coupe du Monde en extérieur est pour l'instant maintenue le dernier weekend d'août en France.

Pour les 2 dernières manifestations, de nouvelles réunions sont programmées en mars et avril afin de valider la possibilité d'organisation de ces événements en raison de la crise sanitaires. IL sera nécessaire que la Fédération Française se positionne en parallèle rapidement sur sa possibilité d'organisation de cet événement, au vu du contexte sanitaire et financier.

Concernant les élections au sein de la FIBaT, elles sont repoussées à une date ultérieure dans l'attente de la possibilité d'organiser une assemblée générale électorale en présentiel.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30

Secrétaire Général
Corine PONS

Le Président
Yvan Buonomo



Document transmis à :

- tous les membres du Comité Directeur.
- tous les Présidents de Ligues, Comités et Clubs.